



SNES section académique de Rouen
14, bd. des Belges – BP 543 76002 Rouen cedex 02
tél : 02 35 98 26 03 fax : 02 35 98 29 91
e-mail : rouen@snes.edu

A Madame le Recteur de l'académie de Rouen

Rouen, le 4 mai 2010

Objet : calendrier de correction du baccalauréat

Madame le Recteur,

Comme vous le savez, une pétition nationale à l'initiative du Snes-FSU et rassemblant l'ensemble des syndicats SE-UNSA, FO ,SNCL,SUD ainsi que l'association des professeurs de philosophie de l'enseignement public, a demandé au Ministre de revoir le calendrier national en avançant l'épreuve de philosophie au moins au mardi 15 juin dès cette année, seule mesure susceptible d'éviter à l'échelle nationale, la mobilisation des correcteurs de philosophie à l'occasion du bac 2010.

Depuis la mise en place de « la reconquête du mois de juin », le calendrier national du baccalauréat retarde de façon incompréhensible la date de l'épreuve de philosophie plaçant la majorité des professeurs de philosophie dans des conditions de correction difficilement compatibles avec le sérieux, l'attention qu'exige cet exercice. Pour rappel, notre demande est de ne pas devoir corriger plus de 9 à 12 copies par jour ouvrable (selon les séries), demande reconnue légitime par l'inspection et ce dans l'intérêt des élèves .

A la lumière des difficultés rencontrées la première année de ce nouveau calendrier, nous avons proposé à la DGESCO ainsi qu'au cabinet du précédent Ministre une solution technique raisonnable, préalablement soumise à notre doyen d'inspection et soutenue par ce dernier : organiser l'épreuve de philosophie en début de semaine, soit le mardi 15 juin 2010 au plus tard, de façon à minimiser les délais d'acheminement des copies vers les centres de retrait.

A notre grand étonnement cette demande n'a pas été entendue. La DGESCO a renvoyé la gestion des problèmes de calendrier au niveau rectoral. Les professeurs de philosophie, alertés par les nombreuses suppressions de postes qui affectent dangereusement les réserves de correcteurs... et néanmoins soucieux de l'intérêt général, ont donc diligenté syndicats et associations de spécialistes auprès des services rectoraux.

.../...

Nous constatons que le Rectorat de Rouen, comme c'est le cas aussi dans d'autres académies, s'est efforcé d'étirer le temps de correction (avec récupération des copies dès le 18 juin et saisie des notes le 2 juillet). La bonne volonté est certes palpable mais force est de reconnaître qu'il n'y a bien souvent plus aucune marge de manœuvre et que le dispositif est susceptible d'exploser à la moindre défaillance technique ou humaine de dernière minute.

Cela n'est, vous en conviendrez, ni raisonnable ni acceptable.

Pour mémoire, dans l'académie, à partir du bac 2006 nous avons perdu 5 jours de correction dans l'académie de Rouen: 14 jours (moins deux jours de réunion) au lieu de 19. En revanche cette année-là le Rectorat a augmenté le délai entre la date de saisie des notes et la date des jurys, parlant de "délai de précaution", auquel il fallait ajouter le week-end (mais les correcteurs bénéficient-ils du week-end ?).

En 2006, malgré un échange de courriers avec la DEC, il n'a pas été possible d'obtenir une révision de ce calendrier. N'ayant pas été entendus, les collègues ont décidé en assemblée générale le jour de la réunion d'entente, de rendre les copies avec une demi-journée de retard sur le planning prévu. L'année suivante (en 2008) notre temps de correction avait été légèrement augmenté d'une demi-journée... Preuve que les délais ne sont pas si incompressibles que cela (ils étaient d'ailleurs paradoxalement moins longs en 2007 en Ile-de-France où pourtant c'est le Siec et non les collègues qui saisissent les notes)

Quant à la répartition des copies, la réalité est que des collègues ont parfois 150 copies (plus en séries technologiques), quand d'autres n'en ont que 65 ou 70, et d'autres échappent totalement à la correction. Quand les conditions sont aussi tendues, on pourrait exiger du Rectorat un minimum de transparence sur ces questions. Nous savons bien sûr que cela est dû aux différences de taille entre les centres d'examen, mais l'absence de justification officielle de cet état de fait laisse planer une détestable impression d'arbitraire. Les collègues, au hasard d'une réunion, finissent parfois par avouer, gênés, qu'ils n'ont "que" 65 copies, bien que corrigeant en S par exemple. On ne peut pas dresser de statistiques, n'ayant aucune information systématique; mais il y a suffisamment d'indiscrétions pour savoir que le cas n'est pas isolé.

Il faut rappeler que le temps de correction minimum pour une copie de philosophie étant évaluable raisonnablement à 30 mn, et la concentration nécessaire ne pouvant être prolongée au-delà d'un certain seuil, il est impensable d'exiger plus de 8 ou 9 copies par jour de correction en séries générales, et c'est déjà extrêmement délicat. C'est ce que nous faisons, à peu près, jusqu'en 2005.

Nous vous demandons donc de peser auprès du Ministère pour lui demander de revoir le calendrier national en avançant l'épreuve de philosophie et, en tout état de cause, de tout faire pour assouplir le calendrier de correction académique en laissant une marge aux collègues examinateurs, faute de quoi il devient extrêmement difficile de garantir la sérénité de l'évaluation.

Nous vous prions de croire, Madame le Recteur, en l'expression de notre attachement à une éducation nationale de qualité pour tous.

Florian Lascroux, Brigitte Merlin, Eric Puren
co-secrétaires académiques du SNES